



Cooper Standard : usine neuve à la Barre-Thomas

La réorganisation industrielle du groupe est en marche en Ile-et-Vilaine. Un nouvel atelier est sorti de terre à la Barre-Thomas, où l'équipementier va passer du statut de propriétaire à locataire.

Les premiers coups de pioche ont été donnés l'été dernier. Le bâtiment de 13 000 m² construit par Lamotte et Mazureau (avec la Caisse des dépôts) sera livré comme prévu cet été. Et en août, l'industrie automobile est à l'arrêt. « Nous allons profiter de cette période de congés chez nos clients pour installer notre nouvel outil de production dans ce bâtiment », explique Gilles Guérin, directeur des opérations chez Cooper Standard. La production des pièces antivibratoires pour l'automobile va se redéployer dans ce nouvel atelier, couplé à un bâtiment de 6 000 m² datant de 1993, qui a été rénové. « Nous avons acheté des nouveaux robots tout en conservant une partie de notre parc de machines, modernisées. » Le nouveau bâtiment accueillera les équipes de production en 3x8 (180 ouvriers), les équipes de recherche et développement et celles du siège du groupe.

Les vieux bâtiments démolis

L'équipementier investit entre 2 et 3 millions d'euros pour moderniser son appareil industriel, présenté comme une « usine du futur » par les dirigeants. « Toutes les machines vont fonctionner en réseau en s'appuyant sur un nuage informatique homogène conçu à l'échelle de l'usine », explique Sylvain Broux, directeur de Cooper Standard France. Avec ce nouveau bâtiment « plus



A Rennes, dans le nouveau bâtiment où seront produites les pièces antivibratoires à partir de septembre : Gilles Guérin directeur des opérations qui suit les chantiers de Rennes et Vitré, entouré de Ludovic Le Gall (à gauche) directeur des ressources humaines et Sylvain Broux, directeur de Cooper Standard France

performant sur le plan énergétique et doté d'équipements de production de pointe », le groupe compte réduire ses coûts de fabrication « de 5 à 10 % ».

L'objectif est de concentrer la production sur un espace réduit, au cœur d'un site industriel vieux de 63 ans. Un site que le groupe a d'ailleurs prévu de vendre intégralement aux promoteurs Lamotte et Mazureau. Sur les 30 ha de la Barre-Thomas, 5 ont déjà été vendus pour accueillir de nouveaux commerces route de Lorient. Et d'ici 2018, les an-

ciens bâtiments industriels visibles de la rocade seront dépollués et déconstruits, avant cession des 25 ha restants aux nouveaux propriétaires.

La reorganisation industrielle s'accompagne d'un plan social, lancé en janvier et ouvert jusqu'en août 2017, qui prévoit « la suppression de 66 emplois de main-d'œuvre indirecte (caristes, ingénieurs...) et le transfert de 264 postes à Vitré », précise le DRH Ludovic Le Gall. Rennes emploie aujourd'hui 735 salariés, plus une centaine d'intérimaires. Après la réorganisation industrielle,

l'effectif sera de 450. 154 salariés vont partir en retraite ou en congés seniors. Et 64 n'ont pas choisi, à ce jour, entre une offre de mutation à Vitré ou un départ volontaire. Cela dit, il n'y a pas péril en la demeure, dans une usine où les carnets de commande se remplissent à nouveau, le marché de l'automobile ayant repris des couleurs. Cooper Standard France a réalisé l'an dernier 250 millions d'euros de chiffre d'affaires et renoué avec les bénéficiaires.

Laurent LE GOFF.